

que l'engagement des élèves en dehors de l'école (dans des associations notamment), sur leur niveau de connaissances civiques et l'intention de participer aux élections dans le futur. En revanche, cet engagement

civique dans l'école n'aurait pas d'impact sur les autres formes, plus actives, de participation (adhésion à un parti politique notamment).

Des projets innovants en France

Les Juniors Associations se retrouvent dans la « maison des collégiens »

Le collège Lucie Aubrac de Tourcoing, classé en Réseau d'éducation prioritaire (REP+), a favorisé la création de Juniors Associations au sein de l'établissement et à l'initiative des élèves. Par exemple, la Junior Association « C'est pas juste un spectacle » a été créée par une élève de 3^e, passionnée de danse et qui souhaitait venir en aide aux familles déshéritées de son quartier. Chaque année, quatre ou cinq associations sont créées. Le foyer des élèves a été remplacé par la maison des collégiens. Elle est désormais animée et gérée par une des Juniors Associations. Le collège met un fonds de soutien à disposition de cette Junior Association qui est ensuite sollicitée par des groupes de collégiens afin de développer des projets. La Junior Association reçoit alors les porteurs du projet avant de leur accorder une subvention.

« School game » : la série vidéo des lycéens sur leurs propres incivilités

Les élèves du lycée professionnel Pierre Lescot de Paris ont créé une mini-série en six épisodes : la casquette, le retard, la paresse, le portable, la triche et le désordre. Ces pastilles de 30 secondes rendent les lycéens responsables d'un projet dans sa globalité : choix de la thématique, rédaction, mise en scène, tournage, enregistrement des voix, montage et diffusion. Ainsi, les élèves ont pris du recul sur leurs actes d'incivilité, qu'ils ont dû mettre en mots et en images. Ce projet a permis à chacun de trouver sa place et d'instaurer un climat de confiance avec les adultes.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE, UNE ENQUÊTE NATIONALE ET UNE EXPÉRIMENTATION EUROPÉENNE

Un rapport intitulé « **Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves** » a été publié en avril 2016. Il constitue une revue de la littérature scientifique, en France et à l'étranger, relative à l'apprentissage de la citoyenneté à l'école et à son impact sur les représentations, attitudes et comportements des élèves. En outre, un sondage auprès des Français sur leur perception de l'éducation à la citoyenneté, a été réalisé en partenariat avec la Casden.

En 2016, le Cnesco a également conçu une **enquête nationale, qualitative et quantitative**, sur cette thématique. En 2017, près de 30 000 élèves et leurs encadrants seront interrogés. Cette enquête vise à analyser les connaissances, croyances et comportements civiques des élèves ainsi que les conditions pédagogiques de leur formation citoyenne.

Enfin, le Cnesco a été sélectionné suite à un appel à projet Erasmus +, en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du MENESR, l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Une **expérimentation européenne sur des projets citoyens sera ainsi montée et évaluée** entre 2017 et 2020.

DES RESSOURCES RICHES

Évaluation scientifique :

- 1 rapport scientifique d'évaluation (avril 2016) : *Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*, G. Bozec ;
- 1 sondage réalisé par l'institut BVA, en partenariat avec la Casden, sur la perception de l'éducation à la citoyenneté par les Français (avril 2016) ;
- 1 note d'actualité sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école (janv. 2015).

Diffusion :

- 1 dossier de ressources contenant le rapport, le sondage et des projets innovants (avril 2016) ;
- 1 dossier thématique réalisé par Réseau Canopé à destination du grand public (avril 2016).

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour du rapport et de son dossier de synthèse.

9 300

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

14

citations de la thématique dans la presse

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/dossier-citoyennete/



FICHE 9

Mixités sociales à l'école

EN RÉSUMÉ

L'étude commanditée par le Cnesco met en évidence **une forte ségrégation dans les collèges et les lycées**, appuyée sur **la ségrégation résidentielle**, et présentant de **fortes inégalités territoriales**. La recherche met en évidence **les effets très négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté**. L'absence de mixité sociale a également un impact négatif dans la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés.

Pourtant, depuis 40 ans, **un fort immobilisme est observé dans la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques de mixités sociales à l'école**, malgré quelques exemples locaux encourageants recueillis par le Cnesco. De nombreux pays de l'OCDE (États-Unis, Suède, Chili, Angleterre, Pays-Bas, etc.) ont mis en place des politiques favorisant la mixité sociale à l'école, mettant en évidence un retard français en la matière.

CHIFFRES CLÉS

- **10% des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63% d'élèves issus de milieux socialement très défavorisés.**
- **La ségrégation sociale peut être 10 fois plus importante dans certains départements** que dans d'autres.
- **Des classes de niveau sont observées dans 45% des collèges.**

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

Certaines de ces préconisations (soulignées) ont fait l'objet d'une annonce ou d'un engagement de la part du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis la tenue de la conférence.

1 Mener une action immédiate

- Engager **une action d'urgence** de mixité sociale **dans les 100 collèges les plus ségrégués**.
- **Intégrer des objectifs de mixités** lors de la création de tout nouvel établissement.
- **Autoriser et évaluer des expérimentations locales.**
- **Assurer une mesure statistique régulière** des mixités à l'école.

2 Impliquer l'ensemble des acteurs

- **Former les personnels** de l'éducation pour favoriser la mixité sociale.
- **Créer un bonus à l'orientation** pour les élèves des « établissements de la nouvelle mixité ».

- **Engager l'enseignement privé** dans les politiques de mixités à l'école par des incitations financières.
- **Accompagner les parents** qui veulent contribuer à la mixité à l'école. Les associations et collectifs de parents d'élèves doivent être soutenus.
- **Construire la mixité à travers des projets citoyens d'élèves**. Il faut développer les programmes entre les établissements, en facilitant l'autonomie donnée aux élèves.

3 Informer, comprendre et analyser

- **Lancer une campagne nationale de sensibilisation** en direction du grand public.
- **Développer des recherches** sur la ségrégation à l'école en France.
- **Créer une plateforme d'échange** pour mutualiser les expériences sur les politiques de mixités à l'école.